

Seule votre solidarité et celle de tous nos membres permettent de continuer nos actions et d'amplifier notre combat pour faire connaître et reconnaître les personnes polyhandicapées. Merci de votre soutien.

Marie-Christine Tezenas du Montcel
Présidente

Adhérer au GPF, c'est soutenir notre action et notre engagement commun, les informations concernant nos actions et l'actualité du polyhandicap ; pouvoir **participer et voter aux Assemblées Générales**, et pour les personnes physiques, **bénéficier de gratuité ou réductions** pour nos actions de formation. Le Groupe Polyhandicap France est une association de bienfaisance et d'intérêt général autorisée à recevoir dons et legs qui ne reçoit aucune subvention de fonctionnement et ne gère aucun établissement. Un reçu fiscal vous sera adressé dès réception de votre règlement.

BULLETIN D'ADHESION 2026

Nom de l'association ou de l'établissement :

Nom du représentant :

Adresse :

CP + ville :

Email (en lettres capitales) :

- | | |
|--|--------------|
| <input type="checkbox"/> Association non gestionnaire ou gestionnaire d'1 établissement maximum | 140 € |
| <input type="checkbox"/> Association gestionnaire de plusieurs établissements | 320 € |
| <input type="checkbox"/> Personne physique (famille, retraité, étudiant) | 30 € |

Votre adhésion vous donne droit à une réduction d'impôts de 66% de son montant dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

Adhère au Groupe Polyhandicap France pour l'année 2026 et règle ma cotisation de €

Pour soutenir les actions du GPF, je verse un don supplémentaire de €

Règlement par : chèque à l'ordre du Groupe Polyhandicap France
 virement (merci d'indiquer le motif)

IBAN (International Bank Account Number)
FR76 3006 6101 4100 0104 4630 197
BIC (Bank Identifier Code) : CMCIFR

Adhérer en ligne :

<https://groupe-polyhandicap-france-2.s2.yapla.com/fr/espace-membres/adhesion/>

Date : Signature et cachet :